Airbus obtient un feu vert pour l'utilisation des mobiles en vol

20-06-2007

Par Pierre Mangin

A l'occasion du Salon du Bourget, les autorités européennes de l'aviation civile ont marqué le coup: le système de communications mobiles GSM développé par Airbus et SITA est agréé. Mais quelles compagnies aériennes sont candidates?

Airbus officialise le feu vert obtenu de l'Agence européenne de Sûreté de l'Aviation civile: son système de radiocommunication qui sera embarqué dans ses appareils à l'intention des passagers est validé. Il sera possible, en Europe du moins, d'utiliser son téléphone mobile ou son smartphone, son Blackberry ou autres portables connectés, dès que les compagnies aériennes seront prêtes à leur tour.

Il s'agit pour l'heure d'un système mobile à la norme européenne GSM, qui permettra d'émettre et de recevoir des appels en vol.

Parmi les fonctionnalités à noter, les responsables de cabine peuvent passer le système en "voix off" pour permettre la diffusion des messages de sécurité ou des appels de service notamment - n'autorisant plus que l'envoi et la réception de mini-messages SMS.

Le fournisseur de service sera **OnAir**, société commune créée entre Airbus et SITA, l'opérateur télécoms mutualiste fédérant les plus grandes compagnies aériennes.
Il aura en charge l'acheminement des communications depuis et vers les opérateurs mobiles des usagers.
Selon une porte-parole de ce 'joint-venture', cité par le Wall Street Journal, le coût des communications, en 'roaming' international, sera similaire à celui actuellement pratiqué et poussé à la baisse par les autorités de Bruxelles. Le prix des SMS serait de 50 centimes d'euros.
Il se confirme qu'**Air France-KLM** est candidate à une phase de test dans les semaines ou les mois qui viennent, vraisemblablement sur des Airbus A318, pour des vols moyen-courrier.
Deux autres compagnies -**TAP Air** (Portugal) et **British Midland Airways** (Royaume-Uni) - ont fait savoir qu'elles étaient disposées à tester le dispositif avant de prendre une décision et le généraliser.
Une autre compagnie, **Ryanair Holdings**, envisage d'adapter cette technologie OnAir sur des appareils Boeing 737, car le constructeur américain a renoncé, il y a quelque temps déjà, à généraliser un système identique, qui lui avait coûté plus de 300 millions de dollars d'investissement. Il a jeté l'éponge, faute de commandes suffisantes de la part des compagnies aériennes.

Articles associés :

- webex-pr-sente-calculateur-d
- Air France expérimentera cet été le téléphone mobile en vol
- L'iPod prend l'avion. Mais pas chez Air France
- Pas de batteries Dell dans les avions... ni de téléphone
- Internet dans les avions, Boeing jette l'éponge